



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session

Point 129 de l'ordre du jour

**Tribunal international chargé de juger  
les personnes accusées de violations graves  
du droit international humanitaire commises  
sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

## **Élection d'un juge du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

### **Mémoire du Secrétaire général**

#### **Additif**

1. Par une communication reçue le 14 novembre 2013, la Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat qu'elle avait décidé de retirer la candidature de M. Thomas Desch.
2. Par une communication reçue le 14 novembre 2013, la Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat qu'elle avait décidé de retirer la candidature de M. Thaer S. A. Al Adwan.
3. En conséquence, le nom des candidats suivants devrait être retiré de la liste des candidats au poste de juge permanent du Tribunal qui figure au paragraphe 8 du document A/68/539 :

M. Thaer S. A. Al Adwan (Jordanie);

M. Thomas Desch (Autriche).

